

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 18 mars 2025

Projet de loi 84 : les élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent font valoir la place centrale des gouvernements de proximité dans l'intégration et l'enracinement des nouveaux arrivant-es

À l'occasion des consultations menées dans le cadre du projet de loi 84 - Loi sur l'intégration nationale, la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) a déposé un mémoire qui souligne l'importance du rôle joué par les municipalités et les MRC dans le processus d'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant-es.

Dans son mémoire, la TREMBSL salue la volonté du gouvernement du Québec de mieux encadrer l'intégration des personnes immigrantes, mais elle s'inquiète de l'approche centralisatrice et uniforme proposée par le projet de loi. La TREMBSL est d'avis que l'appropriation d'une nouvelle identité nationale commence par la construction de liens significatifs avec sa communauté locale et régionale. En ce sens, elle formule les recommandations suivantes:

- Modifier l'article 5 du projet de loi pour reconnaître l'importance des réalités locales et régionales comme un pilier essentiel du modèle d'intégration nationale.
- Reconnaître le rôle des régions dans la construction de l'identité québécoise et dans la régionalisation de l'immigration.
- Renforcer le rôle des régions en inscrivant les gouvernements de proximité comme des acteurs décisionnels au sein de la politique d'intégration nationale et en octroyant des ressources conséquentes.
- Renforcer l'autonomie des gouvernements de proximité, reconnaître l'expertise municipale et assouplir les programmes.

« Les MRC et les municipalités jouent un rôle central dans l'intégration des personnes immigrantes ; elles sont souvent le premier lieu d'attachement, puis d'appartenance. Or, ce rôle est négligé dans le projet de loi 84. Nous recommandons que les gouvernements de proximité soient impliqués dans l'élaboration d'une vision à long terme de la régionalisation de l'immigration et que leur expertise soit reconnue. » *Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL*

« Chaque territoire fait face à des enjeux différents en matière d’immigration. L’application de mesures uniformes, en particulier pour les étudiant-es internationaux et pour les travailleurs temporaires, fait fi de cette diversité et vient souvent nuire au développement social et économique de nos milieux. Nous demandons que les régions soient impliquées dans les décisions sur les mesures d’immigration. Il importe que notre loi sur l’intégration nationale porte un message positif et inclusif pour les personnes immigrantes et qu’elle envoie aussi un message de reconnaissance et de valorisation aux communautés locales et régionales du Québec, car ce sont elles qui, ensemble, donnent vie et racines à notre culture commune. » *Eddy Métivier, maire de Matane et membre de la TREMBSL*

Pour consulter le mémoire de la TREMBSL : [cliquez ici](#)

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l’interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 –

Source : [Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent](#)

Pour demande d’entrevues :

Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438

sduchaine@crdbsl.org